

UE 7 :

Les réseaux de santé

Situation actuelle de l'offre de soins



- Cloisonnement important entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire (ville)
- Cloisonnement entre le secteur médical et le secteur social
- Peu ou pas de transmission d'informations
- Professionnels de santé isolés dans leurs pratiques
- Ecart important entre ce que l'on sait (données scientifiques) et ce que l'on fait en santé

Evolution de l'offre et de la demande



- Transition démographique et épidémiologique
 - Augmentation de l'espérance de vie
 - Augmentation des maladies chroniques

- Développement des connaissances et des technologies
 - Augmentation de l'éventail des compétences
 - Augmentation des coûts

- → Augmentation de la complexité

Notion de complexité

- La complexité est caractérisée par une imprévisibilité qui ne peut être éliminée
- Comparaison entre les modèles simples, compliqués et complexes :

Simple	Compliqué	Complexe
Suivre une recette	Envoyer une fusée dans l'espace	Elever un enfant
Une bonne recette garantit de bons résultats	Haut degré de certitude des résultats	Incertitude du résultat

Intervenir dans un contexte de complexité



- Augmenter le degré de certitude
 - ▣ Adopter une vision commune (consensus)
 - ▣ Accroître nos connaissances et notre compréhension du système

- Encourager la créativité et les comportements adaptatifs
 - ▣ Guider avec des règles minimales
 - ▣ Développer et les relations et faciliter la communication
 - ▣ Accroître la circulation de l'information
 - ▣ Recourir à l'expérimentation



Les critères de choix de la forme réseau



- Le réseau apparaît, dans cette perspective, comme approprié pour des activités complexes, mais surtout soumises à de l'incertitude, c'est-à-dire à des fluctuations et des changements difficilement prévisibles.
- En effet, parce qu'il permet des configurations à géométrie variable entre des participants spécialisés, le réseau possède de la flexibilité d'initiatives, c'est-à-dire la capacité d'élaborer des réponses qui suivent d'assez près l'évolution des problèmes.

Le Réseau de Santé

=

Un mode d'organisation

Définition des réseaux (Loi du 4 Mars 2002)



- Les réseaux de santé ont pour objet :
 - ▣ de favoriser l'accès aux soins,
 - ▣ la coordination,
 - ▣ la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires.

Définition des réseaux (Loi du 4 Mars 2002)



- Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan :
 - ▣ de l'éducation à la santé,
 - ▣ de la prévention,
 - ▣ du diagnostic que des soins.
 - ▣ Ils peuvent participer à des actions de santé publique.

- Ils procèdent à des actions d'évaluation afin de garantir la qualité de leurs services et prestations

Définition des réseaux (Loi du 4 Mars 2002)



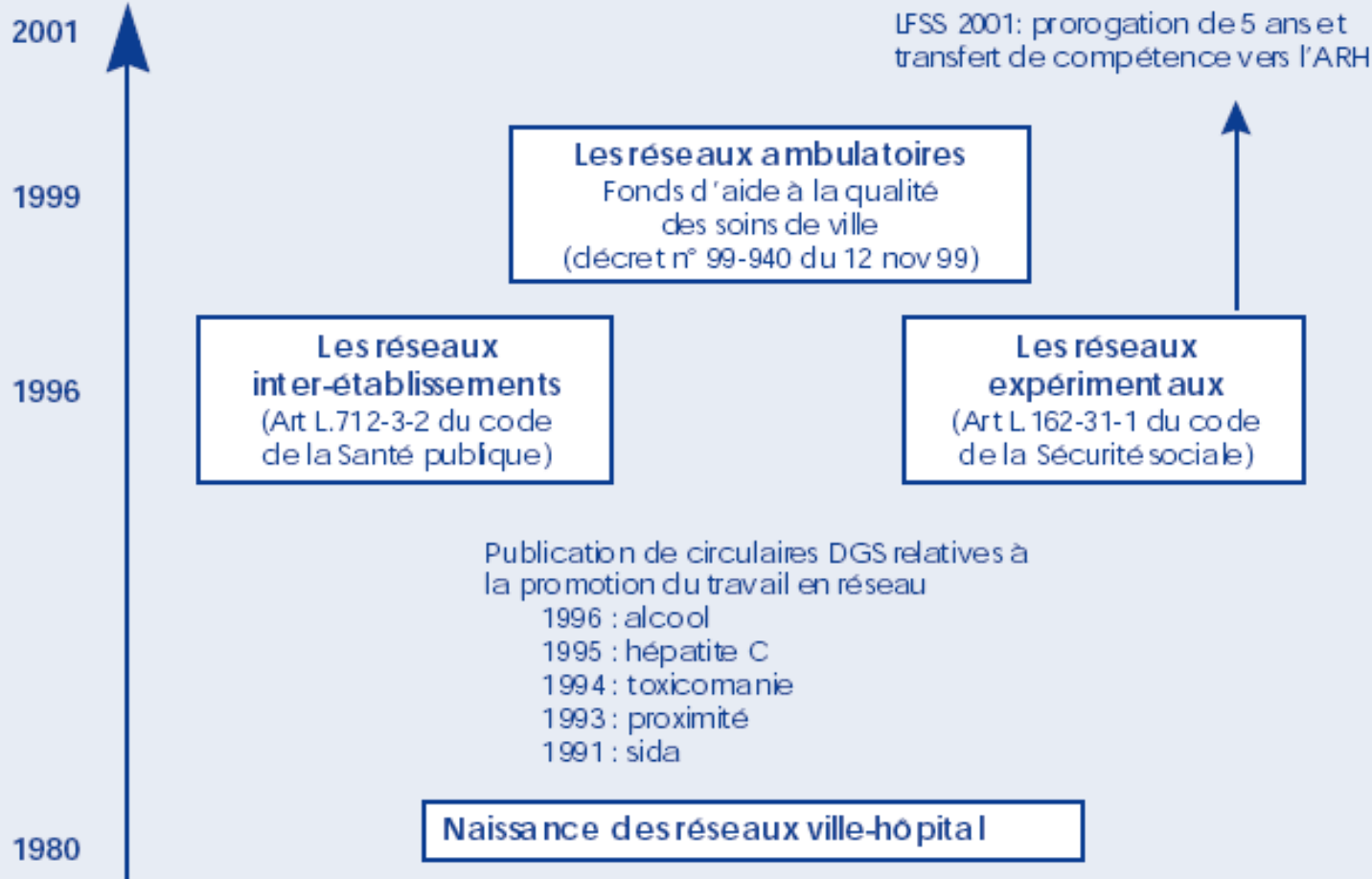
- Les réseaux de santé permettent donc une coordination optimale des différents intervenants (établissements de santé, professions de santé, travailleurs sociaux, groupes de patients) de la prise en charge de patients atteints de pathologies lourdes, chroniques ou d'évolution fatale.

Comment sont nés les réseaux de soins ?



- Le développement des réseaux de soins s'est appuyé sur l'apparition de groupes de populations en difficulté, pour lesquels le système de prise en charge existant était inadéquat.
- Années 1980 : réseaux pour personnes âgées, dépendantes et le maintien à domicile.
- Années 1990 : Le SIDA a donné une impulsion aux réseaux VIH ville-hôpital, institutionnalisés par une circulaire du ministère de la santé.
- Au milieu des années 90, le bilan met en évidence une absence de cadre réglementaire et de manque de moyens (mise en place des ordonnances Juppé d'avril 1996 pour une prise en charge "globale" médicale et économique).

Chronologie des différents types de réseaux



LFSS : Loi de financement de la Sécurité sociale

DGS : Direction générale de la santé

Mécanismes de coordination des réseaux

- L'adoption de comportements coopératifs, qui sont à la base des réseaux, sont favorisés par la proximité, la socialisation, les expériences communes, ...
- Les acteurs coopèrent parce qu'ils se font confiance, et ils se font confiance parce qu'ils se connaissent à travers
 - ▣ leur formation,
 - ▣ à travers la proximité géographique, professionnelle, culturelle, etc...,
 - ▣ et plus généralement à travers des relations personnelles

Le réseau de santé en action

- Un réseau de santé se résume donc en une nouvelle organisation ou collaboration :
 - ▣ Volontaire
 - ▣ dans une zone géographique donnée,
 - ▣ de professionnels de santé de disciplines différentes.
 - ▣ Le patient est au centre du dispositif
 - ▣ Pour une prise en charge globale des patients ou futurs patients (curatif, préventif).

Le réseau de santé en action

- L'objectif d'un réseau est d'améliorer la prise en charge d'une pathologie ou d'un type de population précis
- Les professionnels s'engagent à :
 - ▣ Assurer la continuité des soins
 - ▣ Améliorer leur qualité,
 - ▣ Définir des protocoles communs
 - ▣ Optimiser les coûts engendrés.
- Ceci se traduit par exemple par une économie de temps et un gain d'efficacité (pas de redondance des examens, échanges d'informations entre médecins...)

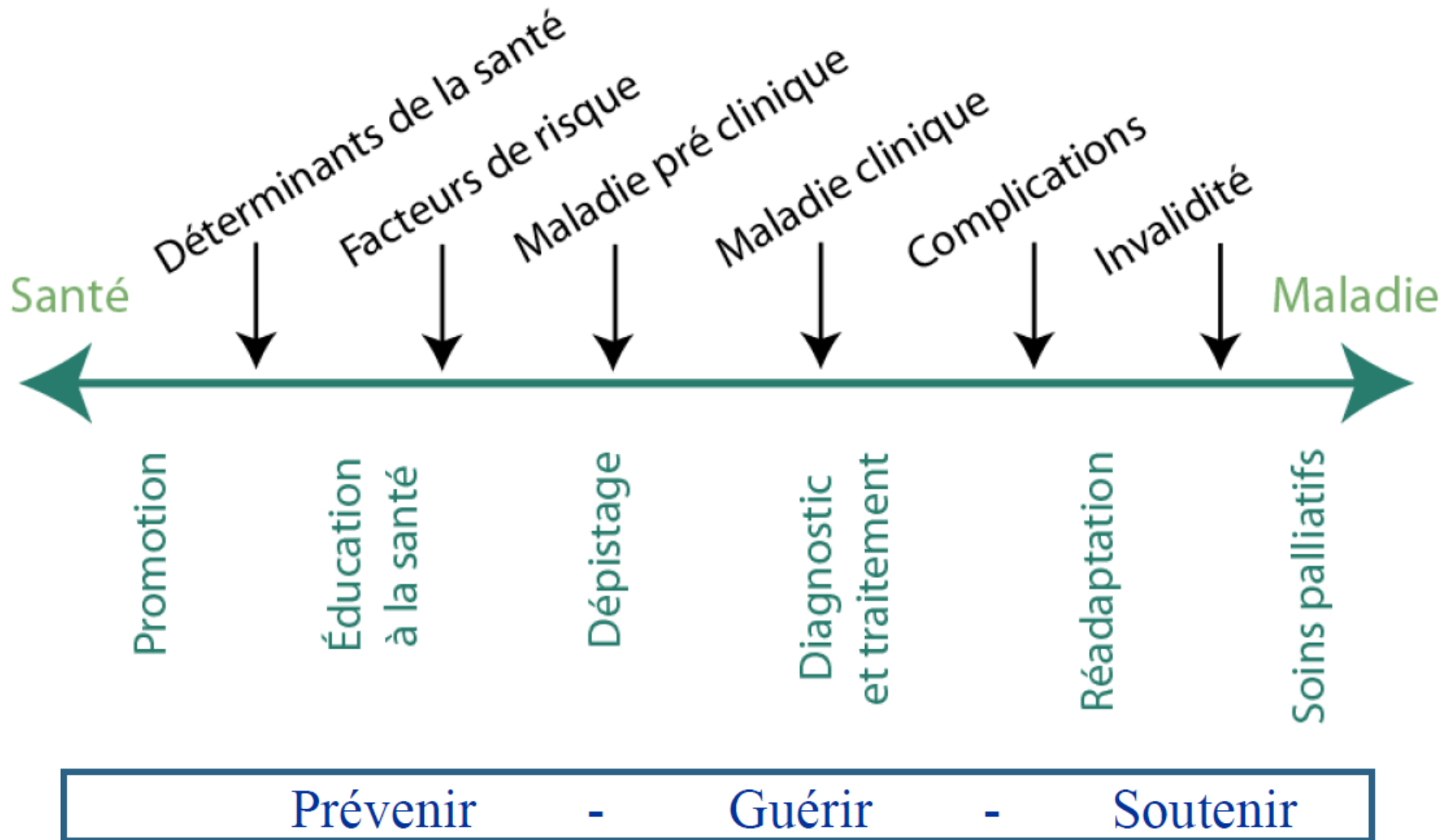
Approche populationnelle

- Responsabilité de la santé et du bien-être de toute la population d'un territoire défini
- Prise en compte de l'ensemble des besoins :
 - Besoins identifiés et exprimés
 - Besoins identifiés et non exprimés
 - Besoins non identifiés
 - Individus dont les besoins sont à venir
 - Besoins des milieux de vie

Approche populationnelle

- Responsabilité
 - ▣ Accès
 - ▣ Équité
 - ▣ Continuité et globalité
 - ▣ Qualité
 - ▣ Efficience des services quelque soit le producteur ou le lieu de production
- Privilégie l'intégration et l'interdisciplinarité
 - ▣ Problématiques sociales
 - ▣ Problématiques complexes et de nature chronique

Continuum d'interventions



Continuum de services

- Un continuum est :
 - ▣ un système intégré,
 - ▣ centré sur la personne,
 - ▣ qui inclut plusieurs profils d'acteurs dans le cadre d'une chaîne de services intégrés, et
 - ▣ qui suit, dans le temps, les personnes à travers des services globaux à tous les niveaux d'intensité requis.

Les continuums de services : principes structurants



- Des continuums d'interventions spécifiques s'adressant à des populations cibles définies
- à la demande, en appui et en interaction continue avec les équipes généralistes
- lorsque les besoins des personnes et la complexité de l'intervention le justifient
- une intervention caractérisée par :
 - ▣ un niveau d'expertise de nature spécialisée
 - ▣ une intensité d'intervention plus soutenue
 - ▣ un recours à une approche interdisciplinaire



Conclusion



- Parce qu'il permet des configurations à géométrie variable entre des participants spécialisés, le réseau apparaît approprié pour des activités complexes soumises à l'incertitude.
- Coopération plutôt que compétition
- Expertise collective
- Harmonisation des pratiques

